



Assemblée générale

Distr. générale
19 décembre 2007
Français
Original : anglais

Soixante-deuxième session

Point 127 de l'ordre du jour

Budget-programme de l'exercice biennal 2006-2007

Deuxième rapport sur l'exécution du budget-programme de l'exercice biennal 2006-2007

Rapport du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires

1. Le Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires a examiné le deuxième rapport du Secrétaire général sur le budget-programme de l'exercice biennal 2006-2007 (A/62/575). Au cours de l'examen du rapport, le Comité consultatif s'est entretenu avec des représentants du Secrétaire général, qui lui ont donné des renseignements et des explications supplémentaires.

2. **Le Comité consultatif félicite le Secrétaire général d'avoir présenté un rapport clair et concis sur les aspects financiers de l'exécution du budget. Il regrette toutefois que le rapport ait été publié tardivement car cela gêne les travaux de l'Assemblée générale. Le deuxième rapport sur l'exécution du budget devrait être mis à la disposition des États Membres avant qu'ils n'examinent le projet de budget-programme de l'exercice suivant. Le Comité consultatif demande donc qu'à l'avenir un effort soit fait pour que les premier et deuxième rapports sur l'exécution du budget soient publiés au cours de la première semaine du mois de décembre.**

3. Le montant définitif des dépenses et des recettes de l'exercice biennal 2006-2007 est calculé sur la base des dépenses effectivement engagées au cours des 22 premiers mois de l'exercice, des dépenses prévues pour les deux derniers mois et de l'écart entre les taux d'inflation, les taux de change et les ajustements au coût de la vie effectifs et les hypothèses qui avaient été retenues dans le premier rapport (A/61/593).

4. Le Comité consultatif note qu'on enregistre une diminution nette, d'un montant de 126,1 millions de dollars, du montant définitif que devraient atteindre les dépenses et les recettes de l'exercice, par rapport aux crédits et aux prévisions de

* Nouveau tirage pour raisons techniques.



recettes révisés qui ont été approuvés par l'Assemblée générale dans ses résolutions 61/253 A à C, 61/258 et 61/275. Les dépenses de l'exercice biennal 2006-2007 devraient s'établir à 4 188 800 000 dollars, soit une baisse de 113,2 millions de dollars par rapport au montant révisé des crédits ouverts (4 milliards 302 millions de dollars). Les recettes devraient s'établir à 505,1 millions de dollars, soit une augmentation de 12,9 millions de dollars par rapport au montant révisé des recettes (492,2 millions de dollars). On trouvera des renseignements plus détaillés dans le tableau 1 du deuxième rapport sur l'exécution du budget.

5. La diminution nette, d'un montant de 126,1 millions de dollars, est due à l'effet combiné des éléments suivants : a) une augmentation des crédits demandés de 65,6 millions de dollars, due pour partie aux fluctuations monétaires (42 millions de dollars) et pour partie aux dépenses engagées conformément aux dispositions de la résolution 60/249 relative aux dépenses imprévues et extraordinaires, et à la suite de décisions d'organes délibérants (23,6 millions de dollars); et b) une diminution des crédits demandés de 191,7 millions de dollars, due aux fluctuations monétaires (8,6 millions de dollars), aux ajustements du coût des postes et d'autres objets de dépense, sur la base de l'estimation à ce stade des dépenses (170,2 millions de dollars) et à une augmentation des recettes (12,9 millions de dollars).

6. Le rapport sur l'exécution du budget contient des explications sur les crédits nécessaires suite aux fluctuations monétaires et aux effets de l'inflation, ainsi que des précisions sur les taux de change prévus au budget et les taux effectifs et sur l'évolution des taux de change et de l'inflation par lieu d'affectation (A/62/575, par. 5 à 12 et tableaux 4 et 5).

7. Le Comité consultatif note que pour calculer les effets des fluctuations monétaires observées en 2007, on a retenu les taux effectivement constatés de janvier à novembre 2007, et extrapolé à décembre les taux enregistrés en novembre. Le Comité note aussi qu'on a appliqué, conformément à la méthode approuvée, les taux de change moyens du franc suisse et de l'euro par rapport au dollar enregistrés en 2006, plutôt que les taux en vigueur au moment du calcul, ce qui a conduit à sous-estimer la baisse du dollar. Comme indiqué au paragraphe 7 du rapport sur l'exécution du budget, une majoration importante des prévisions de dépenses est nécessaire du fait que les taux retenus dans le budget tablaient sur une meilleure tenue du dollar parce qu'il s'agissait des taux moyens de l'année plutôt que des taux relevés à la fin de 2006. Les dépassements qui résultent de ces mouvements défavorables s'élèvent respectivement à 20,2 millions de dollars et 10,4 millions de dollars pour le franc suisse et pour l'euro. La dépréciation du dollar par rapport au baht thaïlandais, au shekel et au shilling kenyan a par ailleurs alourdi les dépenses de 4,9 millions, 4,1 millions et 3,1 millions de dollars, respectivement.

8. On trouvera aux paragraphes 13 à 17 du rapport sur l'exécution du budget des renseignements détaillés sur le montant total supplémentaire demandé (2 881 200 dollars), qui correspond aux engagements contractés conformément aux dispositions de la résolution 60/249 de l'Assemblée générale concernant les dépenses imprévues et extraordinaires. Ce montant se décompose comme suit :

- a) Engagements dont le Secrétaire général a attesté qu'ils avaient trait au maintien de la paix et de la sécurité (2 333 500 dollars);
- b) Engagements dont le Président de la Cour internationale de Justice a attesté qu'ils avaient trait à des dépenses imprévues de la Cour (547 700 dollars).

9. Le rapport sur l'exécution du budget fait état d'un montant de 20 759 900 dollars, qui découle des décisions d'organes directeurs au titre du renforcement des moyens dont dispose l'Organisation des Nations Unies pour gérer et conduire les opérations de maintien de la paix (réduction de 213 000 dollars); du renforcement et de l'unification du système de gestion de la sécurité (augmentation de 18 045 400 dollars); et de la rénovation de la résidence du Secrétaire général (augmentation de 2 927 500 dollars) (voir A/62/575, par. 18 à 38). Le rapport contient également des renseignements sur les résultats de l'expérience relative au redéploiement (autorisé par l'Assemblée générale dans ses résolutions 58/270 et 60/246) d'un maximum de 50 postes, et la manière dont le Secrétaire général a exercé la marge de manœuvre dont il dispose en vertu de la résolution 60/283 de l'Assemblée générale, qui lui permet d'engager des dépenses à concurrence de 20 millions de dollars. Dans ce cadre, le Secrétaire général a utilisé un montant total de 8 783 400 dollars pour financer les dépenses afférentes à la préparation de l'Organisation à l'éventualité d'une pandémie de grippe aviaire (5 283 400 dollars) et aux travaux nécessaires pour mettre les locaux du Siège aux normes anti-incendie de la ville de New York (3,5 millions de dollars). Ces dépenses ont été couvertes grâce à des économies dégagées aux chapitres 27 (Information) et 33 (Sûreté et sécurité), respectivement.

10. À sa demande, le Comité consultatif a reçu des précisions concernant les prévisions de dépenses révisées et leurs incidences sur le budget-programme, qui représentaient un montant d'environ 11,6 millions de dollars, lequel serait financé, dans la mesure du possible, au moyen des ressources disponibles approuvées au titre du budget-programme pour l'exercice biennal 2006-2007, et dont il serait rendu compte dans les rapports sur l'exécution du budget pour cet exercice. Les renseignements relatifs aux états d'incidences budgétaires et aux prévisions révisées en suspens devraient être soumis à la Cinquième Commission. Par ailleurs, le Comité constate qu'il est de plus en plus fréquent que des crédits additionnels relativement modestes à imputer sur le fonds de réserve soient demandés alors que l'on a souvent constaté dans le passé que les crédits alloués au chapitre du budget concerné étaient largement sous-utilisés. Des efforts doivent être faits pour tenter d'absorber de telles dépenses additionnelles.

11. On prévoit une diminution de 170 265 800 dollars liée aux taux d'occupation des postes et à d'autres facteurs, tels que : a) l'écart entre les taux effectifs de vacance de postes et les taux prévus dans les crédits révisés; b) l'écart entre, d'une part, le traitement moyen effectif et les dépenses communes de personnel et, d'autre part, les taux prévus dans les crédits révisés; et c) les ajustements apportés aux objets de dépense autres que pour les postes compte tenu des dépenses effectives et prévues jusqu'à la fin de l'exercice biennal. On trouvera aux paragraphes 39 à 60 du rapport sur l'exécution du budget des renseignements détaillés à ce sujet.

12. Le Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires constate, à l'examen du paragraphe 41 et de l'état 8 du rapport sur l'exécution du budget, que les taux moyens effectifs de vacance de postes dépassent les taux qui étaient prévus au budget de l'exercice biennal 2006-2007, soit 4,9 % pour les postes d'administrateur et 1,5 % pour les postes d'agent des services généraux. Le Comité rappelle qu'au moment de l'examen du projet de budget-programme pour l'exercice biennal 2008-2009, il a été informé que, dans la plupart des cas, des mesures avaient été prises pour pourvoir les postes vacants (voir A/62/7, par. 36). Le tableau ci-après, qui reprend des renseignements fournis au Comité à sa demande, rend compte

du nombre de postes autorisés au titre du budget ordinaire qui étaient vacants au 31 mai et au 30 novembre 2007.

Chapitre	Postes vacants au 31 mai 2007 ^a		Postes vacants au 30 novembre 2007 ^a	
	Nombre	Classe	Nombre	Classe
1	10	2 D-2, 1 D-1, 2 P-5, 2 P-2, 3 GS (AC)	12	3 P-5, 1 P-4, 1 P-3, 2 P-2, 5 GS (AC)
2	161	1 D-1, 10 P-5, 34 P-4, 53 P-3, 3 P-2/P-1, 5 GS (1°C), 53 GS (AC), 2 CM	113	6 P-5, 31 P-4, 35 P-3, 7 P-2, 2 GS (1°C), 30 GS (AC), 2 CM
3	36	2 D-2, 3 D-1, 4 P-5, 7 P-4, 5 P-3, 4 P-2, 1 GS (1°C), 10 GS (AC)	35	1 SGA, 1 D-2, 3 D-1, 7 P-5, 6 P-4, 5 P-3, 1 P-2, 8 GS (AC), 1 SS, 1 GS (AL), 1 SM
4	4	1 SGA, 1 P-5, 1 P-3, 1 GS (AC)	2	2 P-4
5	22	2 P-3, 20 SM	28	1 SGA, 1 SSG, 1 D-2, 1 P-5, 2 P-3, 3 GS (AC), 4 GS (AL), 15 SM
6	—	—	1	1 D-2
7	5	1 P-5, 1 P-3, 1 P-2, 2 GS (AC)	1	1 P-4
8	2	1 P-4, 1 P-3	4	2 P-2, 1 GS (1°C), 1 GS (AC)
9	26	5 P-5, 3 P-4, 5 P-3, 2 P-2, 1 GS (1°C), 10 GS (AC)	30	1 SSG, 1 D-2, 1 D-1, 2 P-5, 5 P-4, 2 P-3, 9 P-2, 9 GS (AC)
10	2	1 P-4, 1 P-3	2	1 D-1, 1 P-4
11	5	1 SGA, 1 D-1, 1 P-4, 2 GS (AC)	7	1 SGA, 1 D-1, 1 P-4, 1 P-3, 3 GS (AC)
12	10	1 SSG, 3 P-5, 1 P-3, 2 P-2, 1 GS (1°C), 2 GS (AC)	12	1 SSG, 1 D-1, 2 P-5, 1 P-3, 2 P-2, 1 GS (1°C), 4 GS (AC)
14	1	1 P-3	—	—
15	5	1 P-5, 1 P-4, 2 P-3, 1 P-2	2	1 P-3, 1 P-2
16	—	—	—	—
17	29	2 D-1, 7 P-5, 11 P-4, 7 P-3, 2 P-2	33	2 D-1, 6 P-5, 11 P-4, 11 P-3, 3 P-2
18	8	1 P-5, 1 P-4, 1 P-3, 1 P-2, 4 GS (AC)	16	1 P-5, 2 P-4, 4 P-2, 9 GS (AC)
19	4	1 P-3, 2 P-2, 1 GS (AC)	6	1 P-3, 2 P-2, 3 GS (AC)
20	13	1 P-4, 3 P-3, 1 P-2, 8 GS (AL)	7	1 P-5, 2 P-4, 2 P-3, 2 GS (AL)
21	15	1 D-1, 5 P-5, 3 P-4, 2 P-3, 3 GS (AL), 1 SM	18	1 D-1, 3 P-5, 3 P-4, 2 P-3, 2 P-2, 7 GS (AL)
23	36	10 P-5, 10 P-4, 10 P-3, 6 GS (AC)	39	1 D-1, 4 P-5, 14 P-4, 10 P-3, 5 P-2, 5 GS (AC)
24	1	1 SSG	—	—
25	5	1 D-1, 2 P-5, 1 P-4, 1 P-3	7	1 D-2, 1 D-1, 2 P-5, 3 P-4
26	5	1 P-4, 2 P-3, 2 P-2	—	—
27	34	2 P-5, 2 P-4, 2 P-3, 3 P-2, 1 GS (1°C), 7 GS (AC), 16 GS (AL), 1 AN	24	3 P-5, 5 P-4, 1 P-3, 1 GS (1°C), 8 GS (AC), 6 GS (AL)
28	60	1 D-2, 7 P-5, 2 P-4, 11 P-3, 4 P-2, 3 GS (1°C), 24 GS (AC), 8 CM	57	1 D-2, 7 P-5, 8 P-4, 14 P-3, 5 P-2, 4 GS (1°C), 18 GS (AC)
29	10	2 P-4, 3 P-3, 3 P-2, 1 GS (1°C), 1 GS (AC)	20	2 D-1, 1 P-5, 6 P-4, 4 P-3, 4 P-2, 1 GS (1°C), 2 GS (AC)
33	54	1 P-4, 2 P-3, 1 GS (1°C), 12 GS (AC), 26 SS, 12 GS (AL)	32	1 P-4, 1 GS (1°C), 7 GS (AC), 4 SS, 19 GS (AL)

Chapitre	Postes vacants au 31 mai 2007 ^a		Postes vacants au 30 novembre 2007 ^a	
	Nombre	Classe	Nombre	Classe
Total partiel	563	2 SGA, 2 SSG, 5 D-2, 10 D-1, 61 P-5, 83 P-4, 118 P-3, 33 P-2, 14 GS (1^{re} C), 134 GS (AC), 10 CM, 26 SS, 43 GS (AL), 21 SM, 1 AN	508	3 SGA, 3 SSG, 6 D-2, 14 D-1, 49 P-5, 103 P-4, 93 P-3, 49 P-2, 11 GS (1^{re} C), 106 GS (AC), 2 CM, 5 SS, 48 GS (AL), 16 SM
Chapitre 3 des recettes	11	1 P-5, 2 P-4, 3 GS (1 ^{re} C), 5 GS (AC)	12	2 P-4, 1 GS (1 ^{re} C), 9 GS (AC)
Total	574	2 SGA, 2 SSG, 5 D-2, 10 D-1, 62 P-5, 85 P-4, 118 P-3, 33 P-2, 17 GS (1^{re} C), 139 GS (AC), 10 CM, 26 SS, 43 GS (AL), 21 SM, 1 AN	520	3 SGA, 3 SSG, 6 D-2, 14 D-1, 49 P-5, 105 P-4, 93 P-3, 49 P-2, 12 GS (1^{re} C), 115 GS (AC), 2 CM, 5 SS, 48 GS (AL), 16 SM

^a Les abréviations suivantes ont été utilisées dans le présent tableau : SSG : Sous-secrétaire général; GS : agents des services généraux; GS (1^{re} C) : agents des services généraux (1^{re} classe); GS (AC) : agents des services généraux (Autres classes); AL : agents locaux; AN : administrateur recruté sur le plan national; SM : agents du Service mobile; SS : agents du Service de sécurité; CM : agents des corps de métier.

13. Les taux de vacance effectifs moyens pour la catégorie des administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur étaient de 7 % en 2006 et 7,1 % en 2007; pour les agents des services généraux, ces taux étaient respectivement de 3,6 % et 3,7 %. **Tout en prenant acte des explications fournies aux paragraphes 39 à 44 du rapport sur l'exécution du budget, le Comité consultatif souligne que, s'il existe des écarts importants entre les taux de vacance de poste prévus au budget et les taux effectifs constatés, cela signifie qu'il faut examiner de près les hypothèses budgétaires. Des mesures doivent être prises à cet égard, et il conviendra d'en rendre compte dans le deuxième rapport sur l'exécution du budget pour l'exercice biennal 2008-2009.**

14. Le Comité consultatif note que le montant inscrit au titre des frais de voyage du personnel est en augmentation nette de 8,5 millions de dollars, tous chapitres du budget confondus. On trouvera au paragraphe 50 du rapport sur l'exécution du budget des explications détaillées. Comme le montre l'état 3 du rapport sur l'exécution du budget, un certain nombre de chapitres ont enregistré un dépassement de plus de 25 % par rapport aux crédits ouverts au titre des frais de voyage du personnel, dont les montants se répartissent comme suit :

Chapitre du budget	Montant révisé des crédits ouverts pour 2006-2007	Crédits définitifs pour 2006-2007 (montant proposé)	Dépassement (pourcentage)
	(Milliers de dollars É.-U.)		
Politique, direction et coordination d'ensemble	3 662,0	5 207,9	42,2
Affaires de l'Assemblée générale et du Conseil économique et social et gestion des conférences	338,4	511,1	51,0
Désarmement	347,8	542,7	56,0
Pays les moins avancés, pays en développement sans littoral et petits États insulaires en développement	175,7	296,5	68,8

<i>Chapitre du budget</i>	<i>Montant révisé des crédits ouverts pour 2006-2007</i>	<i>Crédits définitifs pour 2006-2007 (montant proposé)</i>	<i>Dépassement (pourcentage)</i>
	<i>(Milliers de dollars É.-U.)</i>		
Développement économique et social en Asie occidentale	547,1	691,4	26,4
Bureau du Secrétaire général adjoint à la gestion	97,8	344,4	252,1
Bureau de la planification des programmes, du budget et de la comptabilité	157,0	209,8	33,6
Bureau de la gestion des ressources humaines	509,2	1 190,8	133,9
Administration (Genève)	91,5	235,6	157,5
Administration (Vienne)	35,1	78,3	123,1
Sûreté et sécurité	1 406,1	2 264,3	61,0

15. Le Comité consultatif rappelle que, s'il ne nie pas l'importance des réseaux et des consultations directes dans une organisation mondiale comme l'ONU, il estime que les voyages des fonctionnaires, notamment des hauts fonctionnaires, pourraient être considérablement réduits si la visioconférence et les autres moyens de communication électroniques étaient davantage utilisés (A/60/7, par. 90). Cela dit, le Comité consultatif est conscient que dans certains cas, il peut être nécessaire de disposer de ressources additionnelles pour couvrir des frais de voyage qui n'étaient pas prévus au budget. Il conviendrait d'analyser les causes qui sont à l'origine des dépassements de crédits au titre des frais de voyage du personnel lorsqu'ils se produisent au cours d'exercices biennaux consécutifs.

16. En ce qui concerne la police d'assurance contre les actes de violence, dont il est fait mention au paragraphe 60 du rapport sur l'exécution du budget, le Comité consultatif a été informé, à sa demande, qu'il s'agissait d'une police à taux fixe sur trois ans qui avait pris effet le 1^{er} janvier 2007. Le programme, dont étaient exclues 10 villes sièges de l'Organisation, a été étendu en 2006 de sorte à couvrir toutes les organisations affiliées dans le monde entier. Par ailleurs, le programme a été restructuré et une franchise annuelle de 1,5 million de dollars a notamment été introduite. Ces changements ont permis de réaliser une économie sur le montant des primes au cours de l'exercice biennal 2006-2007.

17. Le Comité consultatif note qu'à la fin d'octobre 2007, le montant des engagements non réglés s'élevait à 175,1 millions de dollars (A/62/575, par. 61). Le Comité sait que ce chiffre changera encore d'ici à la clôture des comptes. **Toutefois, le Comité demande qu'à l'avenir des données comparatives sur le montant effectif des engagements non réglés à la clôture des comptes soient fournies pour les deux précédents exercices biennaux.**

18. Le Comité consultatif a demandé un complément d'information concernant la prise en compte, dans le rapport sur l'exécution du budget, des coûts relatifs à la mise en service du nouveau progiciel de gestion intégrée. Il a été informé que les principales dépenses engagées dans le cadre des activités préparatoires en vue de la mise en service du progiciel de gestion intégrée concernaient les crédits demandés au chapitre 28A (Bureau du Secrétaire général adjoint à la gestion), et se répartissaient comme suit :

<i>Objet de dépense</i>	<i>Montant (dollars É.-U.)</i>
Personnel temporaire (autre que pour les réunions)	662 800
Consultants	95 900
Frais de voyage du personnel	1 159 000
Total	1 917 700

19. Par ailleurs, le Directeur général de l'informatique, dont le poste est imputé au chapitre premier (Politique, direction et coordination d'ensemble), supervise la mise en service du progiciel de gestion intégrée. D'autres départements et bureaux ont participé à cette phase préparatoire, principalement en mettant à disposition une partie de leurs effectifs disponibles.

20. Le Comité consultatif recommande à l'Assemblée générale de prendre note du deuxième rapport sur l'exécution du budget-programme de l'exercice biennal 2006-2007.